

DE MULTIPLES OPTIONS ET RÉDUCTIONS POUR PERSONNALISER VOTRE CONTRAT

10% Adhésion avec votre conjoint

Deux possibilités

- Si vous et votre conjoint adhérez en même temps, vous bénéficiez d'une réduction de **10 % sur chaque contrat** Moduvéo ou Moduvéo Pro.
- Si votre conjoint a adhéré ou adhère après vous, une **réduction de 10 %** sera appliquée sur le 2^e contrat Moduvéo ou Moduvéo Pro.

10% Adhésions multiples

Deux possibilités

- Dans le cas où vous adhérez simultanément à un autre contrat, vous bénéficiez d'une **réduction de 10 %** sur chaque contrat.
- Si vous êtes déjà détenteur d'un contrat et que vous adhérez à Moduvéo, vous bénéficiez d'une réduction de 10 % sur votre nouveau contrat.

20% Possibilité d'augmenter vos garanties décès

Vous avez la possibilité de **majorer vos garanties décès** sans examen médical en cas de mariage, de Pacte Civil de Solidarité, de naissance ou d'adoption dans les 6 mois qui suivent l'évènement.

100% Cotisation

En cas d'arrêt de travail supérieur à 90 jours, l'option « Exonération » prend en charge **100 % du paiement** de vos cotisations.

Les options et réductions indiquées sur cette page sont soumises à conditions.



MODUVÉO

Une protection complète
pour vous et votre famille

Votre mutuelle vous propose le contrat de prévoyance Moduvéo. Sa modularité s'adapte à votre situation et répond à votre besoin de maintien de revenus en cas d'arrêt de travail ou de décès.

Une mutuelle proche de vos préoccupations

Moduvéo est diffusé exclusivement par le réseau mutualiste. Votre mutuelle se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions relatives à votre protection et celle de vos proches.

Forte de ses valeurs fondées sur la solidarité et l'entraide, votre mutuelle vous garantit un accompagnement de proximité et de confiance. Elle vous apporte un savoir-faire et des services reconnus par tous et agit chaque jour afin de vous offrir écoute et conseils.

Moduvéo est un contrat d'assurance collective à adhésion facultative. Vous disposez d'un droit de renonciation de 30 jours calendaires à compter de la date de signature du bulletin d'adhésion.

Données à la date du 31/11/2018 - Document à caractère promotionnel.

ASSUREURS DES GARANTIES :

MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140 avenue de la République - CS 30007 - 92327 Châtillon cedex

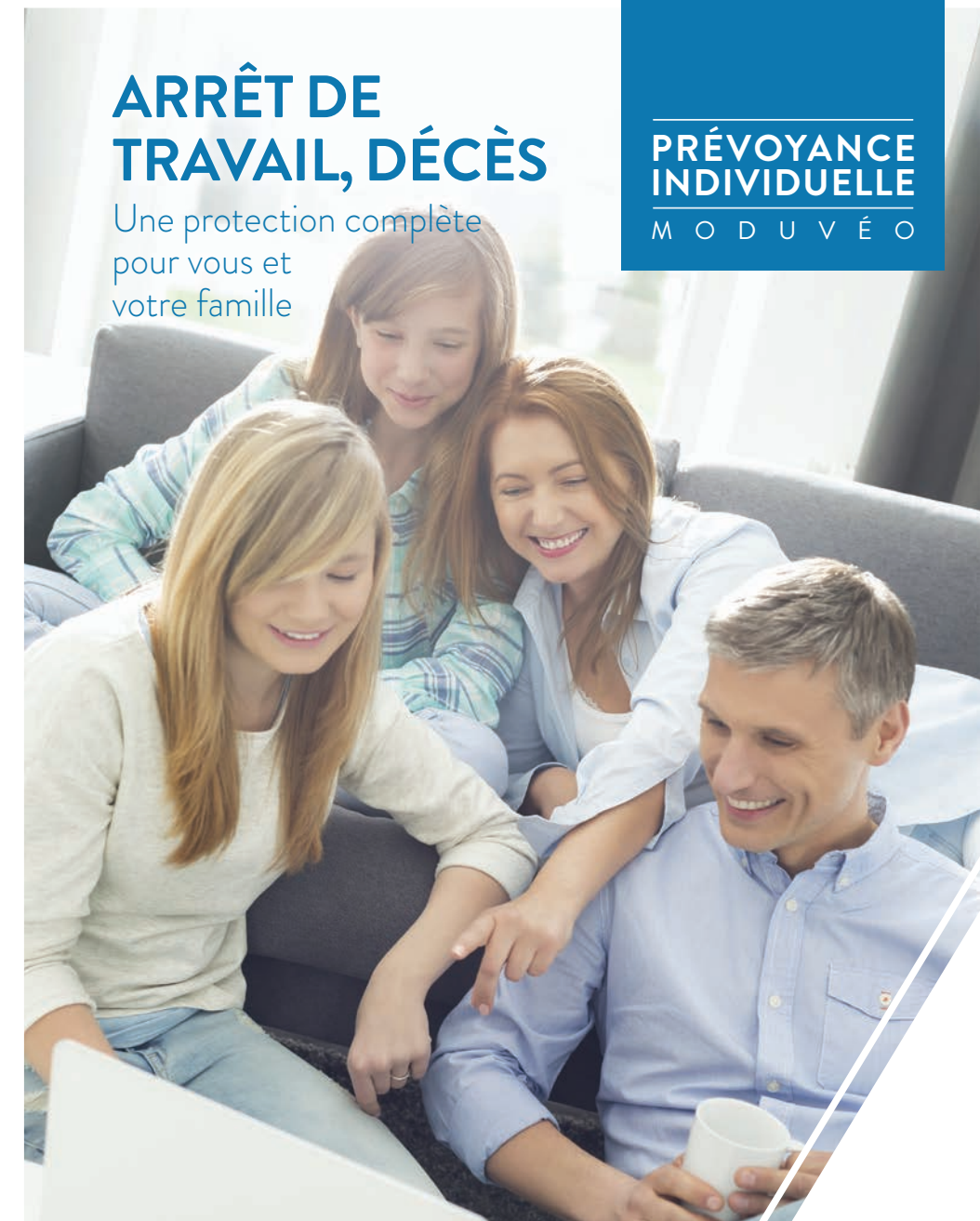
RMA

Union technique d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Siren 444 269 682 - Siège social :
46 rue du Moulin - BP 62127 - 44121 Vertou cedex 01

ARRÊT DE TRAVAIL, DÉCÈS

Une protection complète
pour vous et
votre famille

PRÉVOYANCE
INDIVIDUELLE
M O D U V É O



19875 - Réalisation PAO Mutex - 07/2019



MUTEX

DES AVANTAGES QUI FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE

⌚ Un contrat modulable

Moduvé s'adapte à votre activité et vous offre un ensemble de garanties en cas d'arrêt de travail et de décès. Vous choisissez entre les formules Optimale ou Essentielle afin d'adapter les garanties maintien de revenus à vos propres besoins.

⌚ Une indemnisation adaptée

Moduvé vous permet de préserver votre niveau de vie en cas d'arrêt de travail, grâce au versement d'indemnités journalières et d'une rente en cas d'invalidité.

⌚ Une protection pour vos proches

Des garanties Décès et Perte totale et irréversible d'autonomie jusqu'à 1 000 000 €

- Un capital décès dont vous choisissez le montant
- En cas de perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) nécessitant l'assistance d'une tierce personne, le capital pourra vous être versé par anticipation
- Un capital supplémentaire en option si le décès ou la PTIA fait suite à un accident
- Des garanties décès jusqu'à vos 85 ans.

Une rente éducation pour préserver l'avenir de vos enfants

- Vous déterminez à l'adhésion le niveau de la rente qu'ils percevront si vous décédez
- La rente est évolutive en fonction de l'âge de l'enfant et sera prorogée s'il poursuit ses études, jusqu'à ses 28 ans.

Une rente pour votre conjoint afin de l'aider à maintenir son niveau de vie

⌚ Des démarches simplifiées

Une déclaration de santé simplifiée si vous avez moins de 50 ans suffit pour des garanties :

- jusqu'à 50 € d'indemnités journalières
- jusqu'à 50 000 € pour les garanties décès

Pour les adhésions qui nécessitent un examen médical complémentaire, vous bénéficiez **sans avance de frais**, de l'expertise de nos partenaires médicaux ARM, présents partout en France.

⌚ Une garantie maladies graves

Suite au diagnostic de l'une des 8 maladies graves répertoriées dans la notice d'information, vous recevrez **par anticipation 30 % du capital décès souscrit**, dans la limite de 15 000 €.

Des garanties pour sécuriser vos revenus et ceux de votre famille en cas de coup dur

Moduvé vous offre un ensemble de garanties indispensables pour préserver vos revenus en cas d'incapacité de travail, de perte totale et irréversible d'autonomie, de maladies graves et de décès*.

⌚ Vos garanties maintien de revenus

- Le contrat Moduvé offre un ensemble de garanties de maintien de revenus en cas d'arrêt de travail. Elles viennent en complément des prestations versées par la Sécurité sociale.
- Vous déterminez le montant de vos indemnités journalières et le délai à partir duquel elles vous sont versées.
- Si vous êtes reconnu en invalidité et que vous avez choisi de vous assurer en cas d'incapacité permanente, la rente invalidité prendra le relais des indemnités journalières.

⌚ Votre garantie décès

À la demande de votre bénéficiaire :

- Le capital décès peut être transformé en rente viagère,
- Nous pouvons débloquer 5 000 € pour faire face aux premiers frais qui suivent votre décès.



Vos cotisations sont prises en charge au-delà de 90 jours d'arrêt de travail et vous restez assuré au titre des garanties de votre contrat.

En complément de ces services, vous bénéficierez d'une prestation d'assistance étudiée selon votre besoin (par exemple une aide à domicile). Les conditions détaillées de mise en œuvre de ces services figurent dans la notice d'information.



Le calcul de votre cotisation

Elle est calculée en fonction de votre âge, de votre activité et des garanties choisies. Vous pouvez choisir la périodicité du paiement de vos cotisations : mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.

⌚ Votre garantie d'assistance

Une aide efficace dès votre adhésion

- informations et conseils par téléphone
- informations santé.

En cas d'incapacité de travail

- parcours d'aide au retour à l'emploi
- aide aux parents
- aide à la recherche de matériel médicalisé.

En cas de perte totale et irréversible d'autonomie et d'incapacité permanente

- soutien psychologique, conseils pratiques
- recherches de services à domicile
- bilan et aide au budget.

En cas de décès

- assistance rapatriement
- conseils et devis obsèques
- accompagnement médico psycho-social.

* selon les termes du contrat et les garanties choisies.

- Un contrat de prévoyance conçu pour répondre spécifiquement aux salariés afin d'assurer le maintien du revenu en cas d'arrêt de travail
- Moduvé vient en complément de la prise en charge des régimes obligatoires en cas d'arrêt de travail et de décès
- Un contrat sur mesure avec une sélection de garanties adaptées à votre profil
- Votre mutuelle est à votre service pour vous apporter des réponses et des conseils adaptés à votre situation
- Moduvé vous offre les meilleures garanties pour répondre aux besoins de protection de votre conjoint et de vos enfants.